

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 66 (1986)
Heft: 1

Artikel: Les télécommunications françaises dans le monde
Autor: Bustarret, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886297>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les télécommunications françaises dans le monde

Les télécommunications françaises, c'est tout d'abord un secteur industriel puissant, le quatrième producteur mondial dans son domaine, qui emploie près de 70 000 personnes. Ce sont des techniques dans lesquelles la France occupe une des toutes premières places mondiales : la première en commutation numérique (temporelle), avec près de 20 millions de lignes installées ou en commande dans 51 pays ; la première en transmission de données par paquets, s'appuyant sur Transpac, le plus grand réseau public du monde : la deuxième, aussi bien en faisceaux hertziens qu'en câbles sous-marins, etc...

Les télécommunications françaises, c'est aussi une entreprise exploitante, même si son statut est celui d'une administration, la Direction Générale des Télécommunications (D.G.T.) qui, avec un peu plus de 160 000 agents, gère un réseau moderne de 23 millions de lignes. Avec 93 pour cent des ménages équipés, la France a rattrapé son retard, et sa densité téléphonique dépasse maintenant celle de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne fédérale et du Japon.

La numérisation du réseau est actuellement plus avancée en France que tous les autres pays développés : à fin 1986, plus de 50 pour cent des abonnés seront reliés à des centraux numériques. Ce résultat nous donne cinq ans d'avance au minimum, y compris sur les réseaux des États-Unis. Il nous permettra d'offrir progressivement toute la gamme des nouveaux services numériques dits du « R.N.I.S. » (Réseau Numérique à Intégration de Services), à commencer dès maintenant par **Transcom** (Service de transmission point à point à 64 kbit/s) en tout point du territoire et non pas, comme dans les autres pays, dans quelques grandes agglomérations seulement.

Ouvert en 1979, le réseau national de transmission de données par paquets, dont les services sont commercialisés par la société filiale **Transpac**, compte 30 240 raccordements à fin 1985 (35 pour cent de croissance annuelle). Transpac est le réseau télématique qui, dans le monde, véhicule le plus d'informations : 400 milliards de caractères sont acheminés chaque mois.

Un commutateur spécialisé, le nœud de transit international (N.T.I.) permet d'étendre aux relations internationales les avantages offerts par Transpac. Dès 1980, les réseaux Tymnet et Telenet (États-Unis), Datapac (Canada), Euronet (réseau de la Communauté européenne) étaient accessibles via Transpac. Aujourd'hui, 40 pays sont raccordés au N.T.I.

La France dispose en outre, avec Télécom 1A et Télécom 1B, d'un réseau national de satellites susceptible d'être affecté avec une grande souplesse au trafic téléphonique, au trafic de données ou au transport d'images de télévision. Le système Télécom 1 assure en effet trois missions : un service de transmissions numériques de données pour les entreprises (Service **Transfix** en France métropolitaine et en Europe, ainsi que des vidéotransmissions et autres transports d'images jusqu'aux émetteurs de télévision ou aux têtes de réseaux câblés ; des liaisons de téléphonie et de télévision entre la France métropolitaine

et les départements d'outre-mer ; enfin, des liaisons pour le ministère de la défense. Un troisième satellite, Télécom 1C, doit être lancé au cours du 2^e semestre 1986.

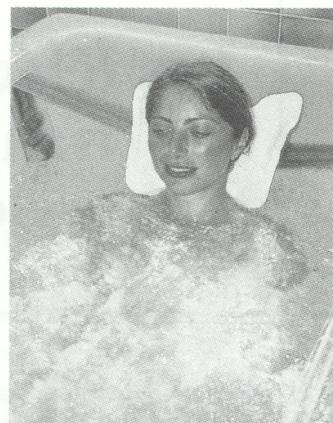
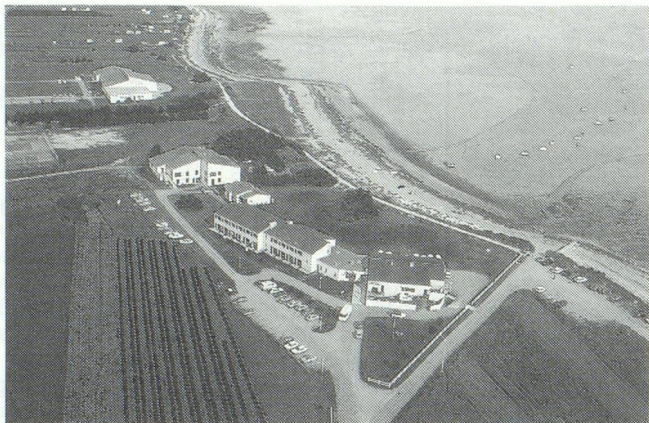
Compte tenu de la situation géographique de la France et de ses courants de trafic, la D.G.T. attache une importance particulière aux liaisons sous-marines. Il y en a aujourd'hui 40 300 km de fabrication française en service dans le monde. Cinq tronçons sur huit du câble SEA-ME-WE, qui va relier **Singapour** à **Marseille** en 1988, seront fournis par l'industrie nationale. Des câbles à fibres optiques de grande capacité (7 680 circuits et plus) seront installés à partir de 1986 : États-Unis - France et Grande-Bretagne (TAT 8), France - Portugal, etc.

L'année 1985 marque une étape importante dans le développement du Plan Câble décidé en novembre 1982 par le gouvernement pour l'installation de réseaux locaux de vidéocommunications. En parallèle aux négociations avec les collectivités locales, la Direction Générale des Télécommunications a lancé un programme industriel qui s'est traduit par la commande de 900 000 prises raccordables sur une vingtaine de sites. Les premiers raccordements sont en cours à **Montpellier** et dans la région parisienne. La technique choisie, transport des signaux en fibre optique, puis distribution en étoile par fibre optique ou câble coaxial, permettra l'accès à 15 canaux de télévision et à 10 à 15 canaux de radiodiffusion sonore, puis l'accès personnalisé à des banques d'images et de programmes. Au total, ont été signés fin 1985 avec les élus locaux 46 protocoles intéressant plus de 4 millions de foyers et 14 conventions cadres intéressant plus de 2 millions de foyers.

En 1974, Roland Moreno déposait les premiers brevets d'une « carte à mémoire », comprenant un micro circuit électronique. Sa capacité de traitement interne et son aptitude à garder en mémoire la trace de chaque transaction lui confèrent un haut degré de sécurité et des performances étendues qui la destinent à devenir l'outil privilégié du développement de la monnaie électronique et un support d'identification

UNE IDÉE ORIGINALE : LA THALASSOTHÉRAPIE DANS UNE ÎLE...

SAINTE-MARIE (Ile de Ré)



Situé sur la côte sud de l'île, à 1 km du typique petit village de Sainte-Marie de Ré et à 20 mn par bac de La Rochelle (1^{er} port européen de plaisance), le Centre de Thalassothérapie Neptune bénéficie d'un micro climat particulièrement favorable à la détente et la remise en forme.

Le séjour de soins peut être merveilleusement agrémenté par l'hébergement à l'hôtel « Atalante » ★★★ NN, situé à 150 m de l'institut. La compétence du personnel contribuera à votre détente. Ici, vous êtes chez vous. Piscine d'eau de mer chauffée – 65 chambres – Tennis – Minigolf.

L'HYDROTHÉRAPIE MARINE :

Bains bouillonnants, douches sous-marines, douches à jet, piscine de rééducation à 35° et de relaxation à 27°.

KINÉSITHÉRAPIE :

Massages, mécanothérapie, gymnastique, électrothérapie.

ALGOTHÉRAPIE

MÉSOTHÉRAPIE :

Traitement médical par micro injections sous cutanées de produits actifs.

DIÉTÉTIQUE, CURES D'ALGUES :

Cellulite, affections rhumatologiques, troubles veineux, etc.

SAUNA SOLARIUM etc.

CABINETS D'ESTHÉTIQUE

INDICATIONS

Rhumatologie (arthrose, arthrite, lombalgie, sciatique, tendinites).

TRAUMATOLOGIE

Fractures, etc.

TROUBLES CIRCULATOIRES

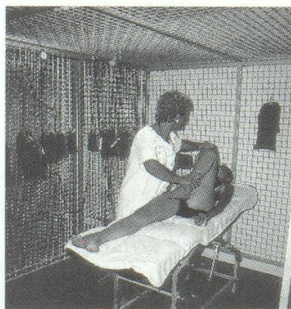
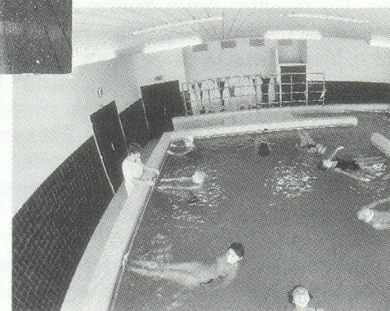
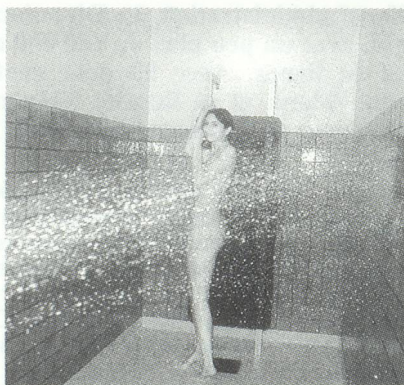
ORTHOPÉDIE :

Rééducation pré et post opératoire.

NEUROLOGIE

Hémiplégie.

SURCHAGE PONDÉRALE, DÉTENTE, REMISE EN FORME



POUR OBTENIR GRACIEUSEMENT
LA DOCUMENTATION ILLUSTRÉE
il vous suffit de vous adresser au

**CENTRE DE THALASSOTHÉRAPIE NEPTUNE
17740 SAINTE-MARIE (ILE DE RÉ)**

Tél. : 46-30-21-22

particulièrement fiable, par exemple pour le contrôle d'accès aux nouveaux réseaux télématiques. En 1986, des centaines de milliers de ces cartes circulent en France pour servir de cartes de crédit téléphonique, et bientôt de moyens de télépaiement, et de cartes de paiement multiservices. Sur ce marché, grâce à l'impulsion conjointe des P.T.T. et de la communauté bancaire, l'industrie française est bien placée pour relever ces défis, notamment japonais.

Aujourd'hui, la France dispose du réseau télématique le plus développé du monde par le nombre de ses terminaux, par sa diffusion sur l'ensemble du territoire, par le nombre et la variété des services offerts. Après les premières expérimentations de Télétel à Vélizy en 1981 et de l'annuaire électronique en Ille-et-Vilaine, le programme télématique français a enregistré une croissance explosive par la multiplication des services offerts et par la diffusion massive des terminaux Minitels de vidéotex à la norme C.E.P.T., profil 2 : 1,3 million de terminaux sont installés chez les abonnés au 1^{er} janvier 1986, dont 40 pour cent dans les entreprises, 3 millions seront en service au début de 1987.

Plus de 2 000 services sont disponibles, un nouveau service au moins

venant s'y ajouter chaque jour. La base de données nationale de l'annuaire électronique a été inaugurée en mai dernier et les opératrices étrangères des renseignements internationaux commencent à y avoir accès. Ces résultats spectaculaires ont été obtenus par un effort d'investissement exceptionnel de la D.G.T. : 300 millions de francs consacrés aux études et développement, 3 milliards de francs de commandes de matériels et logiciels en 3 ans à l'industrie ou aux sociétés de services. Une tarification nationale, et surtout le service du « Kiosque » par lequel la D.G.T. collecte et réserve aux centres serveurs la rémunération des prestations peu coûteuses, ont contribué à l'effet d'entraînement constaté : outil d'information, de communication, premier média électronique interactif, la télématique, symbolisée par le Minitel, est devenue un phénomène de société. L'engouement constaté en France devrait être maintenant contagieux dans les autres pays européens.

Afin de satisfaire la demande croissante de liaison avec des personnes en déplacement, la Direction Générale des Télécommunications vient de lancer un nouveau service de radiocommunication avec les mobiles. Radiocom 2 000 est un système public de radiotéléphone de voiture, automatique et multirélais, de type cellulaire, dont l'infrastructure

peut être utilisée en parallèle par des flottes privées. Ouvert en région parisienne en novembre 1985, il sera progressivement étendu à l'ensemble du territoire métropolitain qu'il couvrira à 85 pour cent en 1990. L'objectif est d'autoriser l'accès du plus grand nombre d'utilisateurs tant au service du téléphone public de voiture qu'à celui des réseaux radio d'entreprise. L'étape suivante, prévue pour le début des années 1990, doit être celle d'un véritable réseau européen de radiotéléphone numérique, actuellement étudié en coopération par les exploitants et l'industrie, d'Allemagne, de France et d'Italie.

Le chiffre d'affaires des télécommunications françaises s'est élevé à 85,4 milliards de francs en 1985, en progression de 18 pour cent sur l'année précédente. Premier investisseur civil, la D.G.T. a réalisé 31,3 milliards de francs d'investissements qui ont été autofinancés à 85 pour cent et a dégagé 11 milliards de francs de bénéfices. La politique française en matière de télécommunications veille à conserver à la D.G.T. la maîtrise des réseaux tout en laissant une large initiative à l'entreprise privée pour la fourniture des terminaux et des services à valeur ajoutée.

PARTICIPATION DU GROUPE TRT AU PROGRAMME EUREKA

Dans le cadre d'EUREKA, TRT et ses filiales participent activement à la recherche et au développement de plusieurs projets dans les domaines des télécommunications et de l'électronique professionnelle.

Neutronographie

Son savoir-faire et sa compétence dans le domaine des sources de neutrons ont conduit SODERN à proposer une étude sur l'analyse par neutronographie de la structure métallique des avions. Ce projet, mené en collaboration avec la société allemande DORNIER et la société espagnole SENNER, a été notifié par les délégués nationaux d'EUREKA.

Processeur modulaire de traitement d'image

Les sociétés TRT, CONTEXVISION et EFCIS envisagent des développements en commun sur un processeur modulaire de traitement d'image. Les applications visées sont notamment la robotique et la surveillance.

Ce projet a été proposé aux délégués nationaux EUREKA et est en cours de discussion.

Par ailleurs, TRT est impliqué dans le projet de la carte à puce (coopération TRT-BULL-THOMSON).



TELECOMMUNICATIONS RADIOELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

88, rue Brillat-Savarin - 75013 PARIS